

Le député de High Park-Humber Valley (M. Jelinek) a fait remarquer que ce bill était parrainé par le président du Conseil du Trésor (M. Chrétien) et que nous n'avions pas entendu parler de lui au cours de ce débat. Nous nous sommes adressés au ministre des Postes (M. Mackasey). Les raisons que le ministre a avancées pour voter contre l'amendement me surprennent vraiment. Ce qui nous préoccupe de ce côté-ci, c'est l'abandon d'une procédure historique en matière de numismatique à la Monnaie canadienne. On a précisé que la pièce d'or du Centenaire de 1967, d'une valeur nominale de \$20, contenait 0.5287 onces d'or à 35 dollars américains l'once. Par conséquent, le titre d'or de cette pièce, conformément à la tradition pour les pièces d'or, correspondait en fait à peu près à la valeur nominale de la pièce.

Le député de York-Simcoe a précisé ce matin que deux pièces d'or étaient proposées, les deux septièmes de toutes les pièces contenant 0.2587 onces d'or approximativement et une autre pièce contenant un quart d'once d'or. À la lecture des procès-verbaux du comité de vendredi dernier, on n'en est pas trop sûr, car le comité n'a pu savoir avec exactitude quel serait le titre d'or. C'est là une rupture totale avec tous les précédents et toutes les pratiques du domaine de la frappe. À l'exception des pièces émises aux Bahamas, en Jamaïque, dans les pays panaméens et dans les îles Cayman, les pièces d'or ont traditionnellement un titre d'or correspondant à leur valeur nominale.

● (1630)

Or voici que suivant le ministre, il faut maintenant s'écarter d'une pratique suivie de longue date. De ce côté-ci de la Chambre, nous sommes donc parfaitement en droit de demander des réponses franches et limpides à nos questions. Le ministre ne nous les a d'ailleurs pas refusées en comité. Mais ce qui est vraiment choquant pour un nouveau député comme moi, c'est la conduite de certains de nos collègues qui sont membres de ce comité. Chaque fois qu'une réponse était donnée, on entendait le président répéter: «Alors, nous votons l'article premier?»

Personne, du côté gouvernemental ou de la suite du ministre, ne tenait le moins du monde à présenter au comité le dossier de l'affaire, alors que justement, je le répète, la mesure à l'étude déroge à la pratique courante. Pourquoi le ministre s'est-il offusqué quand nous avons dit qu'il nous cachait la vérité? Il ne nous a jamais fait d'exposé nous permettant de saisir la situation. Il a fallu que mes collègues du comité procèdent par voie d'interrogation.

À juste titre, le ministre s'est dit inquiet de la mauvaise impression créée par le débat que soulèvent les Jeux olympiques de Montréal. J'ai cru comprendre qu'on nous reprochait, à nous de l'opposition, d'être responsables en quelque sorte de la mauvaise presse donnée aux Jeux, que nos questions y étaient pour quelque chose. Je me demande pourquoi les Jeux ont si mauvaise presse. J'ai parlé à des cadres supérieurs du sport amateur canadien et on m'a demandé s'il n'y avait pas quelque chose au Canada qui aurait le courage de dire qu'il fallait tout arrêter, tant que le prix n'en serait pas connu. Il y a déjà un déficit de 300 millions de dollars, mais il ne faut pas parler de déficit: on dit une «impasse». On a vendu plus de billets qu'il ne fallait. On érige deux ouvrages gigantesques et fastueux pour le football et le base-ball alors que nous avons désespérément besoin d'habitations à loyer modique et de divers autres services. La mauvaise presse qu'ont connue les Jeux a été entretenue par les événements tragiques qui ont marqué la construction de ces deux grands bâtiments, bâtiments rési-

Jeux olympiques—Financement

duaires car ils demeureront à l'avantage d'une seule ville du Canada.

Le maire de Montréal nous a dit que les Jeux olympiques ne pouvaient pas plus subir de déficit qu'un homme peut avoir un enfant. Il n'est pas étonnant qu'il nous demande de remplacer le mot «déficit» par le mot «écart». Peu importe comment on l'appelle, il existe un déficit ou un écart et il augmente quotidiennement. Le programme de vente des pièces d'argent est en retard sur l'objectif prévu. Par contre, le programme de la loterie dépasse l'objectif fixé. Cela cause des ennuis. La province de Québec, le COJO et les autres provinces du Canada s'étaient engagées à ne pas utiliser l'argent provenant de la vente des billets de loterie pour la construction d'immeubles permanents.

Le COJO a commencé ses activités avec un budget de 311 millions de dollars, qui est maintenant passé à 644 millions, et le matin du 10 juin, on a déclaré que le déficit ou l'écart était de 209 millions de dollars. L'après-midi du même jour, comme l'indiquait *La Presse*, ce déficit était passé à 246.9 millions. Cette augmentation s'était produite en une journée. D'après les prévisions, les installations municipales, qui, à l'origine, devaient coûter 280 millions de dollars, en coûteront plus de 511 et c'est la cause première du problème que le programme de vente de pièces d'or vise à résoudre. Il faut trouver les fonds nécessaires pour payer ces beaux immeubles.

Comme je viens de le signaler, à cause d'une entente verbale, on ne peut utiliser à cette fin les recettes provenant des loteries. Le programme de vente de pièces d'or est à peu près le dernier moyen fédéral qu'on puisse utiliser. Je suis fier d'être assis derrière mon honorable ami de York-Simcoe pendant qu'il interroge le ministre et les experts de l'Hôtel de la monnaie au sujet des détails du programme; il s'agit de questions très techniques, et, en général, mes honorables amis ont à mon avis très bien servi le Parlement et le pays en soulevant ces questions. Le commissaire général du COJO a dit en janvier dernier que le déficit dépasserait 200 millions de dollars, et peut-être 300 millions, à moins que le maire n'abandonne le projet de construction d'un stade couvert de 380 millions de dollars. Ce projet n'a pas été abandonné et, maintenant, bien sûr, il faut des fonds supplémentaires.

On a signalé il y a longtemps qu'il pourrait y avoir un déficit ou un écart et, pourtant, nous avons permis que la situation se produise sans essayer de la maîtriser. Le Québec a rappelé au comité l'accord relatif aux recettes de la loterie. Le maire nous a signalé lors d'une séance privée que le Québec avait accepté un arrangement de financement à court terme pour reporter le déficit. Des fonds seraient recueillis par la suite grâce à une loterie permanente.

Monsieur l'Orateur, j'aimerais savoir s'il existe une loterie capable de produire environ 85 millions par année pour combler cet écart en 60 mois. Si ce dilemme n'est pas résolu, le maire de Montréal va sûrement se trouver dans de beaux draps. Le programme olympique est dans une impasse à un moment où l'on a grand besoin de logements sociaux et d'autres services, notamment au Québec. Je ne peux pas comprendre pourquoi le gouvernement insiste pour faire adopter cette mesure sur-le-champ quand le principe en cause met en jeu la réputation du Canada dans le domaine de la monnaie.

Je ne pense pas que notre système des comités pourra survivre si l'on continue à recourir à la procédure utilisée vendredi dernier. Nous recevons l'assurance d'une part que rien ne presse et que toutes les installations peuvent